

TROPHEE SENIORS D'ORLEANS DONNERY

28 ET 29 AVRIL 2020

GOLF ORLEANS DONNERY

Domaine de la Touche 45450 DONNERY

Tel 02 38 59 25 15 – godas.asso@gmail.com

www.golforleanslimere.com/golfs/parcours/golf-d-orleans-donnery/

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.

Les conditions de ce règlement particulier prévalent sur celles des règlements généraux.

1- CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueurs répondants aux exigences des Règles du Statut d'Amateur, être licencié de la Fédération Française de Golf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue, avoir 50 ans ou plus la veille de l'épreuve, être à jour de ses droits d'engagement à tous les Trophées / Grands Prix Seniors, remplir tous les critères sportifs d'inscription, être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2018 ou 2019, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

2- FORME DE JEU

Stroke-Play - 36 trous - 18 trous par jour - Classement sur l'addition des 2 tours.

Une série Dames :	index inférieur à 36	Départs marques rouges
Une série Messieurs :	index inférieur à 36	Départs marques jaunes

Le champ des joueurs est limité comme suit :

Nombre total de joueurs maximum	Dont Dames minimum	Dont wild cards maximum
120	27	12

Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés en appliquant les directives du Vade-mecum 2020 (Cahier des charges des Grands Prix 1.2.1-4 §7).

Note 1 : La Ligue du Centre-Val de Loire dispose de wild cards, incluses dans le nombre total de participants.

Note 2 : L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date du **13 avril 2020**.

Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

Départage : Le départage pour la 1ère place se fera en play-off trou par trou sur les trous désignés par le comité de l'épreuve. Autres places : départage selon plan informatique de la ffgolf.

Départs : Le tirage des départs sera réalisé conformément aux directives du Vade-Mecum 2020.

3- INSCRIPTIONS

Inscriptions uniquement par courrier, accompagnées du droit d'engagement à **partir 01 mars 2020 et jusqu'au 5 avril 2020 à 20 heures**, seront adressés à l'adresse figurant dans le cadre en haut de page.

Droits d'engagement : (journée d'entraînement comprise) 80€ ou 40€ pour les membres du club ou abonnés d'un golf Gaia Concept.

La liste des participants retenus sera communiquée à la Ligue avant le **18 Avril 2020** à 12h.

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

4- JOURNÉE D'ENTRAÎNEMENT

La journée d'entraînement est prévue le Lundi 27 Avril, sur réservation des départs au Golf.

5- REMISE DES PRIX

Mercredi 29 Avril, 30 minutes après la fin de la compétition et suivie d'un cocktail.

Classement en brut uniquement.

Trophée aux 1er, 2ème et 3ème des classements Généraux Hommes et Dames.

6- COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Sur nécessité, le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.

Sa composition sera affichée sur le tableau officiel